

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 967 PERSONNEL DES CADRES SPÉCIAUX DE MADAGASCAR

n° 967

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 août 1946

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro  
31 août 1946

### TEXTE INTÉGRAL

Les agents contractuels malgaches débarqués à la Côte française des Somalis le 3 août 1946 reçoivent les affectations suivantes : M. Razafiniary, Gouvernement. M. Ramananarivo (Edouard). Santé. M. Ranarijaona (Roger), Travaux publics. M. Ramanana (Georges). Travaux publics. M. Rakotoarijaona, Service judiciaire. M. Ravelonarivo, Cercle. M. Raza findragolo (Solo), Affaires éconoiniques. M. Ralison Rakotobe, P. T. T. M. Randriamampita, Trésor. M. Ralamboravaka, inscription maritime. L'agent contractuel Andrianarifetra Gabrich. précédemment affecté aux affaires éco nomiques est muté au service météorologique.